



Caisse de dépôt et placement
du Québec

Allocution de M. Pierre Brunet président du conseil d'administration

Montréal, le 21 novembre 2008
Seul le texte prononcé fait foi

Bonjour,

Nous vivons présentement des circonstances très particulières qui justifient d'après nous de clarifier un certain nombre de points.

Il y a actuellement une forte pression pour que la Caisse déroge à ses règles de gouvernance et publie un rendement intérimaire pour l'année en cours.

Sur ce point, je veux rappeler un certain nombre de principes.

La Caisse est une institution financière importante, l'une des plus importantes au Canada.

Elle est une institution financière indépendante, dotée de règles de gouvernance précises qui encadrent et assurent son indépendance.

Elle a un conseil d'administration, qui est composé de deux tiers de membres indépendants, et qui prend les décisions au niveau de ses orientations.

En tout temps, la Caisse se doit de préserver son intégrité en tant qu'institution financière indépendante et gouvernée selon des règles claires et prévisibles, et non aléatoires. Cela est important, notamment, pour conserver la confiance des marchés et des institutions avec lesquelles elle transige.

Ce n'est ni dans l'intérêt de la Caisse, ni dans celui de ses déposants, de poser des actions qui pourraient se situer en marge des règles qui la gouvernent depuis toujours, y compris dans une période aussi agitée que celle que nous traversons.

En outre, la Caisse a toujours publié des données complètes et vérifiées.

Or, une partie significative des placements de la Caisse, comme les placements immobiliers et les placements privés font l'objet d'une évaluation de fin d'année, dans le cadre d'un processus très encadré, par des comités indépendants afin d'en garantir l'intégrité.

Publier des données intérimaires impliquerait donc de publier des données partielles et non vérifiées.

Par ailleurs, la Caisse est aussi une institution qui gère à long terme, sur un horizon d'au moins 10 ans. Par conséquent, même si elle est profonde, la crise actuelle doit être mise en perspective et ce n'est qu'à la fin du cycle qu'on pourra en mesurer les impacts précis.

Aussi, en toile de fond, je pense qu'il est bon de se rappeler que la Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution importante pour le Québec. Elle est l'une des rares institutions financières québécoises ayant cette envergure et ce rayonnement dans le monde.

Tout au long de son histoire, et encore plus au cours des dernières années, la Caisse s'est hissée parmi les meilleures gestionnaires de fonds, non seulement au Canada mais aussi à l'échelle internationale. La Caisse de dépôt et placement du Québec est une institution respectée, dont la réputation est excellente partout.

Cela dit, à ce moment-ci, rien ne permet de conclure sur la performance que réussira la Caisse en 2008 par rapport à ses pairs, qui font face exactement au même défi qu'elle.

En d'autres mots, quels que soient les résultats que nous mesurerons en fin d'année, ils se situeront dans un contexte d'ensemble où tous les gestionnaires de fonds au Canada et dans le monde vont avoir eu les mêmes défis à relever. On verra à la fin de l'année comment la Caisse aura su tirer son épingle du jeu. Mais ce n'est qu'au fil d'arrivée qu'on pourra le voir.

Il est bon de rappeler que depuis le mois de septembre, les marchés boursiers mondiaux ont évolué dans une volatilité extrême (il y a eu plus de 15 jours de volatilité extrême ($\pm 4\%$) au cours du mois d'octobre; il y en a eu seulement 38 au cours des 50 dernières années.).

Autre exemple, au cours des 138 dernières années, il y a eu seulement 11 baisses mensuelles de plus de 15 %, comme celle qu'on a vu au mois d'octobre et seulement trois depuis 1929.

Dans ces circonstances, la priorité de la Caisse est aussi de demeurer très concentrée sur les défis particuliers que cette crise représente et d'éviter autant que possible les distractions, aussi longtemps que cette situation perdurera.

Un mot maintenant sur l'absence de M. Guay.

Au cours des dernières semaines, M. Guay a abattu beaucoup de travail mais il a établi pour tous des orientations claires.

Comme vous le savez, il a dû prendre un temps d'arrêt sur les conseils de son médecin, mais les orientations sont précises et les affaires se poursuivent normalement sous la direction intérimaire de M. Fernand Perreault.

M. Guay prévoit être de retour le 10 décembre. C'est toujours ce qui est prévu. Il n'y a pas de changement à cet égard.

M. Guay a la confiance du conseil d'administration et il prévoit reprendre ses activités professionnelles comme président et chef de la direction à la date prévue.

Maintenant, j'invite M. Perreault à faire le point à son tour sur des sujets qui touchent davantage à la gestion.